

## Découvertes d'archives et fouilles archéologiques dans le département de l'Aisne en 1960.

---

Chaque année on trouve dans notre département un certain nombre de documents d'archives ignorés ; chaque année, soit par suite de fouilles méthodiques, soit par suite d'événements fortuits, on fait des découvertes archéologiques.

Il a semblé au bureau de votre Fédération qu'il y aurait intérêt à ce que les uns et les autres soient au courant de ces résultats, d'abord parce qu'ils marquent d'une façon particulièrement vivante l'effort de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre région, et aussi parce que chacun peut se trouver amené à participer à une découverte et qu'il peut lui être utile de connaître les problèmes qui se posent en ce cas.

Nous avons pensé qu'à l'avenir chacune des découvertes importantes pourrait faire l'objet d'une communication dans votre bulletin, qui serait faite sous les auspices de la Société la plus directement intéressée. Mais comme il fallait commencer, nous avons prévu cette année de vous soumettre un petit résumé des découvertes faites en 1960.

### I. — DÉCOUVERTES D'ARCHIVES.

La découverte la plus curieuse a été faite par M. Raymond Chemin, Secrétaire de mairie de Monceau-le-Neuf, dans l'arrondissement de Vervins. Il y avait un vieux registre de délibérations municipales recouvert avec du parchemin. M. Chemin eut la curiosité de voir si en défaisant la reliure on ne trouverait pas un texte ancien. C'est ainsi que l'on a trouvé intacte une bulle du pape Alexandre III datée du 25 novembre 1178, confirmant les priviléges accordés à l'abbaye cistercienne de Vauclair. Le texte de cette bulle était connu grâce à des copies postérieures, mais l'original était considéré comme perdu depuis la Révolution. Ce document magnifique, qui comporte la rota pontificale et les monogrammes de nombreux cardinaux, a été déposé à la mairie de Monceau-le-Neuf, après que le service départemental des archives en eut fait faire une photocopie.

Il y a encore beaucoup de pièces ignorées dans les archives des communes, soit au titre de l'état civil, soit au titre du cadastre, soit au titre de propriétés diverses. C'est ainsi qu'à Pissey, à côté de Villers-Cotterêts, Madame Chandelez, maire, a retrouvé un vieux livre qu'elle a eu l'amabilité de nous montrer et qui n'est autre que les registres de catholicité de la Chartreuse de Bourgfontaine. Comme les registres de baptême, de décès ou de mariage étaient tenus par les paroisses, les abbayes, distinctes des paroisses, avaient les leurs. Ceux de Bourgfontaine qui ne comprennent, bien entendu, ni naissance, ni mariage, nous prouvent que les Chartreux exerçaient une sorte de fonction hospitalière qui fait mieux comprendre pourquoi ils étaient si aimés dans la région, car nombre de personnes âgées ou malades et sans ressources venaient terminer leurs jours à l'ombre de l'abbaye.

Mais ce sont les archives notariales qui semblent recéler les documents les plus ignorés. Je ne voudrais pas m'étendre, en raison des publications auxquelles elles ont donné lieu, sur les découvertes passionnantes faites, au cours de ces dernières années, par la Société Racinienne que dirige avec tant de compétence M. Vaunois. Mais il est assez curieux d'avoir retrouvé ces temps-ci, dans les archives notariales de la Ferté-Milon, tant de pièces précieuses concernant l'histoire de la famille de Racine, et celle de la famille Héricart dont était la femme de La Fontaine. Ces archives notariales ont été déposées aux archives départementales où nous pouvons contempler la signature sereine et modeste de la Fontaine, entourée de toutes les signatures à grands paraphes des Héricart. Grâce à ces recherches, nous comprenons mieux maintenant la vie familiale de ces deux écrivains qui furent la gloire de notre XVII<sup>e</sup> siècle.

Au sujet de ces archives notariales, on a posé à nos diverses sociétés certaines questions. Vaut-il mieux qu'elles restent sur place, ou est-il préférable de les déposer aux archives départementales ? Les avis sont partagés car certains désireraient conserver dans leur cité ces anciens documents. Le cas est tout à fait différent de celui des archives communales qui sont soigneusement conservées et classées et qui peuvent être facilement consultées dans les mairies par les chercheurs. Si, en effet, on regarde dans la pratique la question des archives notariales, on constate que les notaires — quel que soit le soin avec lequel ils gardent leurs archives — et l'on ne peut que les remercier à ce sujet de leurs traditions professionnelles — ont peu de place et n'ont pas le personnel nécessaire pour faire un inventaire complet, si bien que le classement ne peut être assuré de façon permanente. On risque donc de voir pour tel ou tel motif, prélever une pièce que l'on n'aura pas le temps de remettre en place. Il peut arriver aussi que dans la suite des temps, on ne se désintéresse de dossiers encombrants, sans rapport avec la clientèle actuelle. C'est pourquoi le bureau de votre Fédération se permet de conseiller le dépôt,

par les notaires, aux archives départementales, au moins des archives notariales antérieures à 1800, de façon à ce que ces pièces puissent être inventoriées, classées, et partant, soient plus faciles à consulter pour des travaux historiques.

C'est dans cet esprit que, en 1960, MM<sup>e</sup> Desmet et Paquet, notaires à Chauny, ont déposé leurs archives anciennes, dont certaines remontent à 1661. M<sup>e</sup> Crochet, notaire à Guignicourt, en a fait de même, et nous souhaitons que cette procédure puisse se généraliser pour les documents anciens.

A côté des documents conservés au département, dans les communes, chez les notaires ou dans les paroisses qui possèdent souvent encore des pièces fort intéressantes, il y a les archives privées constituées surtout par des titres de propriété. Il arrive souvent qu'une famille garde, par raison sentimentale, les titres de propriété d'une maison qu'elle est forcée de vendre : mais à la génération suivante, ces titres paraissent souvent sans intérêts et risquent de disparaître, alors qu'ils contiennent parfois d'anciens terriers, d'anciens plans, des descriptions de demeures qui constituent des documents inappréciés pour l'histoire de nos communes. Aussi nous nous permettons de conseiller le dépôt, aux archives, de ces pièces anciennes concernant les demeures dont les familles n'ont pas gardé la propriété.

## II. — DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y a actuellement une série de fouilles en cours dans notre département.

Des fouilles préhistoriques ont été entreprises dans une région de carrières, près de La Fère-en-Tardenois ; elles se poursuivent méthodiquement, et à raison de l'intérêt des découvertes faites, la Société historique et archéologique de Château-Thierry veut bien préparer une communication à ce sujet pour l'an prochain.

Des fouilles officielles sont faites au camp des Romains, sous la direction de M. Will, avec le concours de M. Lobjois et du Chanoine Barbier. Sommes-nous en présence de l'ancienne Bibrax mentionnée dans les Commentaires de César sur la guerre des Gaules ? En tous cas il s'agit d'un site très spectaculaire où l'on retrouve d'importants vestiges romains. Aussi nous espérons pouvoir vous communiquer un de ces jours une étude à ce sujet.

Des découvertes importantes ont été également faites, en avril 1960 au camp de Sissonne, près de la Malmaison, par MM. Rigaux, Lobjois, M. Avez, Secrétaire de la mairie de Sissonne, et M. Dumas, Directeur des Archives du département, qui veut bien publier dans le bulletin de la Fédération de cette année une étude sur ces fouilles. On a, en effet, trouvé près de l'ancienne ferme de Jeoffrecourt, dont il ne reste plus

que des ruines au milieu d'un petit bois, non seulement des sarcophages mérovingiens, mais également une plaque de ceinturon et un petit vase de la même époque. (1)

Il convient aussi de signaler les découvertes faites à Saint-Jean des Vignes, à Soissons, lorsque l'on a refait des canalisations d'évacuation des eaux, ce qui a permis de mettre à jour, près du parvis, des séries de sépultures mérovingiennes ou carolingiennes qui constituent avec la crypte de St-Médard un des rares vestiges de la période franque dans cette ancienne capitale de royaume franc.

Puisque nous parlons des fouilles de 1960, nous ne saurions omettre la mise à jour, au mois de mars, par les soins de M. le Docteur Muller, propriétaire de Longpré, de l'église de ce monastère qui était restée enfouie, depuis la Révolution, sous un remblai construit par ceux qui avaient acquis l'antique abbaye à titre de biens nationaux ; le remblai avait pour but de permettre d'entrer directement les charettes venant d'une route à flanc de coteau, dans les grandes salles du 1<sup>er</sup> étage du monastère converties en granges. M. Bernard Ancien, dans sa remarquable histoire d'Haramont et de l'abbaye de Longpré, a d'ailleurs donné les caractéristiques de cette église retrouvée, dont la partie dégagée, longue de 12 m., large de 7m., conserve sur une hauteur de 3 m. 25 toute la fraîcheur qu'elle avait avant un siècle et demi d'enfouissement.

Mais à côté de ces fouilles méthodiques et raisonnées, il y a eu des séries de découvertes fortuites et imprévisibles qui n'en sont que plus utiles pour l'archéologie de nos régions.

1° — C'est ainsi qu'à Soupir, en contrebas du Chemin des Dames, au lieu-dit « La Haute Borne », deux inhumations de l'âge du Fer (la Tène II) ont été fortuitement mises à jour. Leur détérioration involontaire, due aux moyens modernes d'extraction dans les carrières de sables n'a pas permis une étude de ces tombes. Néanmoins, M. Rigaux de Laon a pu sauvegarder une partie du mobilier : poteries, bague en bronze et principalement une ceinture de femme formée d'anneaux en bronze terminée par une agrafe émaillée.

Citons encore la découverte fortuite par cet archéologue, à Variscourt près de Neufchâtel, d'un casque en bronze de l'âge du Fer qui méritait la restauration qu'en a effectuée l'Institut de Recherches et de l'Histoire de la Sidérurgie à Nancy. Cette découverte fera l'objet d'une communication ultérieure.

2° — A Condé-sur-Aisne, les Ponts et Chaussées décidèrent de faire des draguages sur un gisement de pierres qui gênait la navigation. Or nous savons, grâce à M. Bernard Ancien, qu'il s'agissait des pierres d'un gué antique qui était encore en 1865 appelé Pont de César, et qui avait réuni à quelques centaines de mètres deux sites archéologiques connus, l'Oppidum celte de Condé et le centre de Chassemy qui comporte

(1) Voir l'article page 104.

de multiples gisement néolithiques, gaulois, romains et mérovingiens. Les ouvriers de la drague tirèrent des résidus de leurs boues, des quantités de monnaies antiques, ainsi que des silex et des outils. (1)

Les recherches de M. Ancien l'amènent à constater que ce passage dût être fréquenté sans interruption, depuis les temps néolithiques jusqu'aux derniers empereurs romains, et que l'on se trouve ici en présence d'anciens usages gaulois caractérisés par l'offrande du passant à la divinité de l'eau qui se traduisait par le jet volontaire dans le fleuve d'un objet ou d'une pièce de monnaie. Ces pièces gauloises puis romaines deviennent rares à partir du règne de Néron, ce qui semble prouver qu'à partir de cette époque l'on utilisa de préférence la nouvelle chaussée romaine desservant Soissons qui ne passe d'ailleurs qu'à quelques kilomètres du gué en cause. Nous souhaitons vivement que M. Bernard Ancien publie son étude sur cette question.

Nous voudrions aussi qu'en des cas de cette nature le Service de la Navigation fasse plus de diligence pour éviter la disparition des objets trouvés.

Nous voudrions également que l'on suive d'un peu plus près ce qui sort des ballastières de l'Aisne qui, à 5 kilomètres de Soissons, mordent en ce moment dans une nécropole gauloise.

3° — A Morsain, en février 1960, c'est une nécropole mérovingienne qui a été mise à jour, il s'agit de tombes des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles avec des stèles qui ont une particularité fort intéressante et rare dans notre région puiqu'elles comportent des signes chrétiens combinés avec des survivances du paganisme rhénan. Il y aurait intérêt à ce que la notice de M. Bernard Ancien, confirmée par l'examen de M. Salin, le grand spécialiste de l'art mérovingien, puisse également être publiée.

4° — A Mézières-sur-Oise, en travaillant dans le nouveau cimetière, on a constaté que celui-ci se trouvait exactement à l'emplacement d'un ancien cimetière gallo-romain d'où l'on a exhumé un antique sarcophage de plomb.

5° — Enfin, on ne saurait passer sous silence la remise à jour partielle du camp militaire romain d'Arlaines à Ambleny, bien que l'on n'ait pu en préserver les restes.

Ces découvertes fortuites me rappellent qu'étant à Londres où M. Barnett, Conservateur du British Muséum nous montrait les nombreux objets d'ivoire trouvés récemment en Angleterre et remontant du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, nous lui avions demandé comment il se faisait que tant de découvertes aient été faites au cours de ces dernières années.

Sa réponse m'a frappé. C'est simplement, nous a-t-il dit, parce que grâce aux engins mécaniques, les socs de charrues

(1) Voir la note de M. Gilbert Lobjois, page 109.

enfoncent plus profondément dans la terre et remuent pour la première fois, depuis des siècles, une couche de sol demeurée jusqu'alors inviolée ; et il a ajouté que l'on avait trouvé également pas mal d'objets dans des zones marécageuses restées incultes que l'on venait de drainer et d'assécher.

C'est pourquoi, dans notre région si riche de passé, il n'est pas anormal que l'on mette brusquement à jour des sépultures, des vestiges de bâtiments ignorés depuis des générations.

Aussi est-il sage de demander à chacun, lorsqu'il apprend une découverte de cette nature, de ne pas la considérer seulement comme un épisode curieux, mais de penser que ce peut être l'indice qui permettra d'éclairer certains points d'histoire et parfois de trouver des éléments archéologiques fort importants.

Il serait donc désirable qu'en ce cas l'on n'enfouisse pas à nouveau ce qui vient d'être trouvé, qu'on fasse un relevé précis des emplacements, que l'on conserve les tessons de poteries qui permettent souvent de donner une date et que l'on prévienne la mairie et la société historique de la région, car, trop souvent, ces découvertes sont négligées et les renseignements que l'on a demeurent trop imprécis pour pouvoir être utilisés efficacement. Nous avons la chance d'avoir en la personne de notre Architecte des monuments historiques, de l'Inspecteur de ce service et de notre Directeur des Archives, des amis et des guides, il convient d'en profiter.

On me dira que ce sont des matières un peu spéciales et qui ne concernent qu'un nombre limité de gens : détrompez-vous, le passé historique de notre pays est le patrimoine de tous, et si l'on regarde quels sont ceux qui, à côté des savants officiels, ont fait au cours de ces dernières années, les découvertes archéologiques les plus importantes en France, on est étonné de la diversité des professions ; les charmants livres de M. Eydoux : Lumière sur la Gaule — et Monuments et trésors de la Gaule — nous le prouvent.

Ce sont des instituteurs qui ont été les animateurs des fouilles de St-Bertrand de Cominge et des restes romans de Montmaurin — des ecclésiastiques à qui l'on doit la résurrection d'Enserune et les recherches à Bavay — des agriculteurs qui ont fait resurgir une église Wisigothique à Montferrand et les ruines romaines de Guiry. Le cas de l'un d'eux, M. Huppe, est particulièrement frappant : en labourant son champ, il vit son cheval tomber dans un trou constitué par un ancien sarcophage dont le couvercle s'était effondré. Il se passionna pour la question et fut à l'origine des fouilles et de la création du musée de Guiry, en Vexin.

C'est un modeste pensionné de guerre invalide qui s'est consacré aux fouilles d'Alba dans l'Ardèche — une épicière grâce à laquelle la villa gallo-romaine de Montcaret en Dordogne est conservée — un caissier retraité des Galeries La-

fayette, qui seconde l'admirable travail de résurrection de l'antique cité de Glanum en Provence, avec l'aide du receveur de l'enregistrement qui s'est arrangé pour servir de conducteur de travaux. C'est enfin un groupe de jeunes du Camping-Club de France qui consacre ses jours de congé aux fouilles du Vexin.

Nous voyons ainsi que les fouilles archéologiques sont une œuvre collective où chacun, quelle que soit sa profession, apporte sa contribution, et nous voudrions que nos modestes sociétés viennent en aide à ceux qui découvrent, car notre rôle est d'être au service de tous.

### III. — SAUVETAGES ET RESTITUTIONS

Il y a aussi des opérations de sauvetage qui méritent d'être mentionnées.

A Laon, M. Boutté, Président du Syndicat d'Initiative, a signalé aux Monuments historiques qu'une belle pietà en pierre du XIV<sup>e</sup> siècle était encastree dans un mur. Elle vient d'être transportée dans l'église de l'abbaye de St-Martin. On s'est demandé pourquoi cette statue était ainsi placée. Cela provient de ce qu'avant la Révolution elle faisait corps avec l'église Ste-Benoîte, aujourd'hui en grande partie détruite, et elle était restée dans un mur mitoyen.

A Soissons, Mme Lépicier, veuve de l'ancien contremaître des chantiers des Monuments historiques, ayant trouvé dans son grenier une statue de la Vierge, l'a donnée à la Cathédrale. C'est une admirable statue de la Vierge Mère en bois du XII<sup>e</sup> siècle, de style auvergnat, qui est un des rares spécimens de ce type, et l'on voudrait maintenant pouvoir en préciser l'origine car elle n'est pas de provenance régionale.

Il y a eu d'autres choses qui, sur le plan du sentiment, sont particulièrement émouvantes, je veux parler des restrictions. Nombre d'objets ont été pillés au cours des guerres et sont restés longtemps dans le secret, mais au soir de la vie certains ont voulu restituer et se libérer d'un remords.

Le cas qui a le plus frappé notre département est celui du retour en 1960 à l'église de Fère-en-Tardenois d'une magnifique madone à l'enfant, de l'école de Van Dyck. Les journaux ont rappelé que cette œuvre avait été emportée par un officier allemand pendant les combats de la guerre 1914-1918, et que dans son testament cet officier avait demandé que cette madone soit remise à l'église d'où elle venait.

On vient de retrouver dans des conditions comparables le registre de catholicité de la paroisse de Vauxaillon pour les années 1675-1701.

C'est également par voie de restitution qu'est revenu un vieil acte sur parchemin concernant une donation entre vifs faite devant deux notaires du baillage de Vermandois et datée du 7 novembre 1620.

Ces cas ne sont pas uniques à notre région. Cette même année, M. Korlinge, docteur à Dortmund, vient, à la suite d'une succession, de remettre à la commune de Sault-les-Rethel le registre des délibérations de cette commune pour l'année 1792, qui avait été pris au moment de l'incendie de ce village en 1914 et emporté en Allemagne.

On m'a cité également le cas de la restitution d'un admirable manuscrit armorié provenant du château de Louverval, près de Cambrai, détruit pendant la guerre de 1914-1918, comportant l'historique de la famille de Mallet de Coupigny qui vient de rentrer, de façon imprévisible, en possession de ces derniers.

Si ces restitutions nous rappellent les souvenirs douloureux des guerres qui ont ravagé notre pays, elles nous marquent aussi, à l'aube du marché commun, un désir d'apaisement et de loyauté qui n'est pas sans grandeur.

Je voudrais seulement, en terminant, ajouter qu'à côté de tous ces efforts pour préserver notre patrimoine artistique et toutes ces recherches, il y a une ombre au tableau, ce sont les destructions qui s'opèrent chaque année.

Nous savons que les vieilles demeures sont lourdes à entretenir, que les municipalités se trouvent en face de graves problèmes d'urbanisme, que les ponts et chaussées doivent aménager certaines voies publiques, et que l'E.D.F. doit compléter son réseau. Mais nous voudrions que les services publics aient également à cœur de préserver les édifices et sites historiques. Entre ces deux groupes de nécessités, il y a des aménagements à trouver pour éviter des destructions. Dans la mesure de nos modestes moyens, nous nous efforcerons d'y contribuer.

Notre région a déjà subi tant de guerres, tant de destructions à des titres divers que nous devons tout mettre en œuvre pour conserver ce patrimoine historique et artistique, afin que nos petits-enfants, quand auront disparu, puissent goûter comme nous le charme de notre pays et de nos cités, et comprennent la grandeur de notre histoire.

A. MOREAU - NÉRET.